

Foire de Bâle : Foire nationale des industries suisses

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **37 (1957)**

Heft 3

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

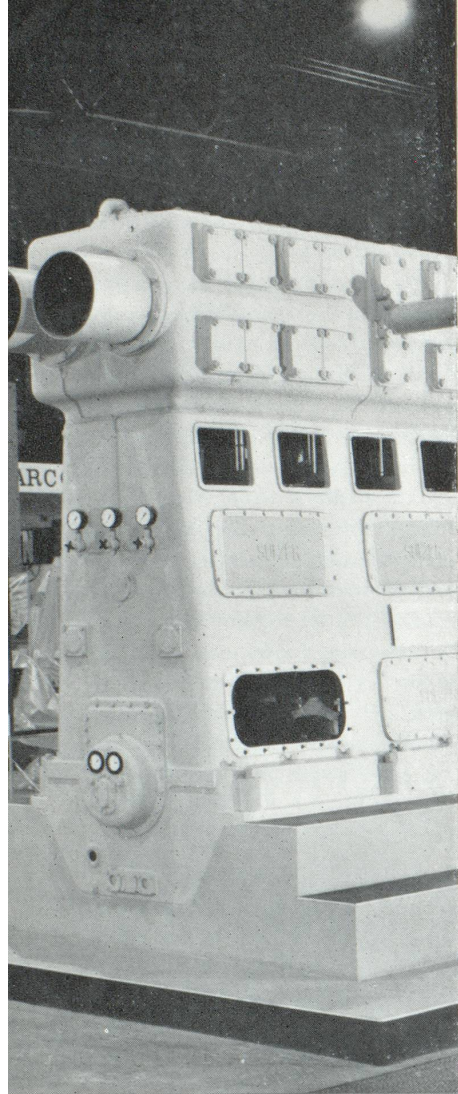
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Foire de Bâle

Foire
nationale
des
industries
suisses

PAR HERMANN HAUSWIRTH,
DIRECTEUR DE LA FOIRE DE BÂLE



Vouloir, dans un article comme celui qui nous est demandé, exposer les circonstances qui sont à l'origine des foires d'échantillons et analyser les raisons auxquelles obéissent les exposants et les visiteurs est devenu, sinon une entreprise ardue, du moins un propos fastidieux. A moins de verser dans la fantaisie, on risque la répétition à chaque phrase car, chose assez paradoxale, si la littérature scientifique qui a pour objet les foires d'échantillons est, pour le dire franchement, assez indigente, les articles de presse qui leur sont consacrés constituent en revanche une source d'information d'autant plus abondante et diverse et quelquefois aussi bien touffue. Indépendamment de leur fonction strictement commerciale, le rôle plus général de modérateur que les foires remplissent sur le plan économique a donc déjà été amplement mis en lumière.

Aussi ne nous a-t-il pas paru de première nécessité de revenir sur cet aspect de la question dans une revue qui s'adresse à des lecteurs déjà bien informés des avantages qu'ils peuvent retirer de la visite d'une foire d'échantillons. Cette publication d'inspiration suisse, certes, mais qui, du fait de la sûreté et de l'objectivité de ses informations, jouit en France d'un grand crédit, va bien plutôt nous fournir l'occasion de nous expliquer franchement sur un des aspects particuliers de la Foire Suisse d'Échantillons de Bâle. Nous voulons parler de son caractère national sous le rapport de la participation puisqu'elle n'admet — et cette règle ne tolère chez elle aucune exception — que des maisons fabriquant en Suisse les objets qu'elles exposent. A un moment où les pays de l'Europe occidentale semblent bien décidés à s'engager dans la voie pratique de l'intégration économique, il nous semble doublement nécessaire de donner les raisons pour lesquelles nous gardons cette position.

Commençons par rappeler qu'à son origine, en 1917, alors que la guerre sévissait à nos frontières, la Foire a assumé la tâche de dresser pour la consommation indigène

le bilan des ressources nationales d'un pays qui se trouvait coupé de ses sources d'approvisionnement. Avec le temps, le cadre de la manifestation s'est élargi et son objet a évolué. La production industrielle revendiquant une place toujours plus prépondérante, la Foire de Bâle allait par là-même devenir la foire des principales industries d'exportation du pays et acquérir ainsi un crédit international. Arrivée à ce stade de développement, elle aurait dû, du moins on est tenté de le penser, se conformer aux grandes foires internationales dont elle se flatte d'être traitée par elles en institution amie et, partant, accueillir aussi des exposants étrangers. Nous concevons qu'il soit difficilement compréhensible hors de nos frontières qu'un pays aussi dépendant que le nôtre de l'économie mondiale n'ait pas ouvert les portes de sa principale foire d'échantillons à la participation étrangère. On a pu supposer qu'il y avait là une attitude de défense économique. Je ne crois pas cependant que cet argument seul eût été regardé comme suffisant pour justifier le maintien du caractère national de la Foire de Bâle. Il est, en effet, peu de pays qui pratiquent une politique commerciale aussi libérale que la nôtre et qui aient conservé un tarif douanier aussi peu élevé. Il ne pourrait d'ailleurs en être autrement. La Suisse sera le pays du libéralisme ou ne sera plus le pays hautement industrialisé qu'elle est devenue. Ne se place-t-elle pas sous ce rapport avant même les États-Unis? Elle saurait d'autant moins vivre en vase clos qu'une importante fraction de son sol est inculte et que son sous-sol ne recèle pas de matières premières. Tributaire de l'étranger pour une grande partie de sa subsistance en denrées alimentaires et pour la presque totalité des matières premières dont elle a besoin, elle ne peut faire vivre sa population, dont la densité s'accroît chaque année sur un territoire qu'étranglent encore les montagnes, qu'en intensifiant son travail pour en exporter les fruits.

Un tiers en moyenne de sa production manufacturière, et ce chiffre s'élève dans certains secteurs industriels jusqu'à 95 %, s'en va, en effet, à l'étranger.

Afin de maintenir ce volume d'exportation, la Suisse qui ne saurait songer à se livrer à une grande production de série a été condamnée à un travail de qualité pour reprendre les termes d'André Siegfried, ce grand économiste français si complaisamment cité. La spécialisation du travail a suivi la perfection, si elle n'en est d'ailleurs pas la conséquence naturelle. Plusieurs de nos industries techniques vont jusqu'à prétendre qu'elles travaillent à façon et même à la pièce.

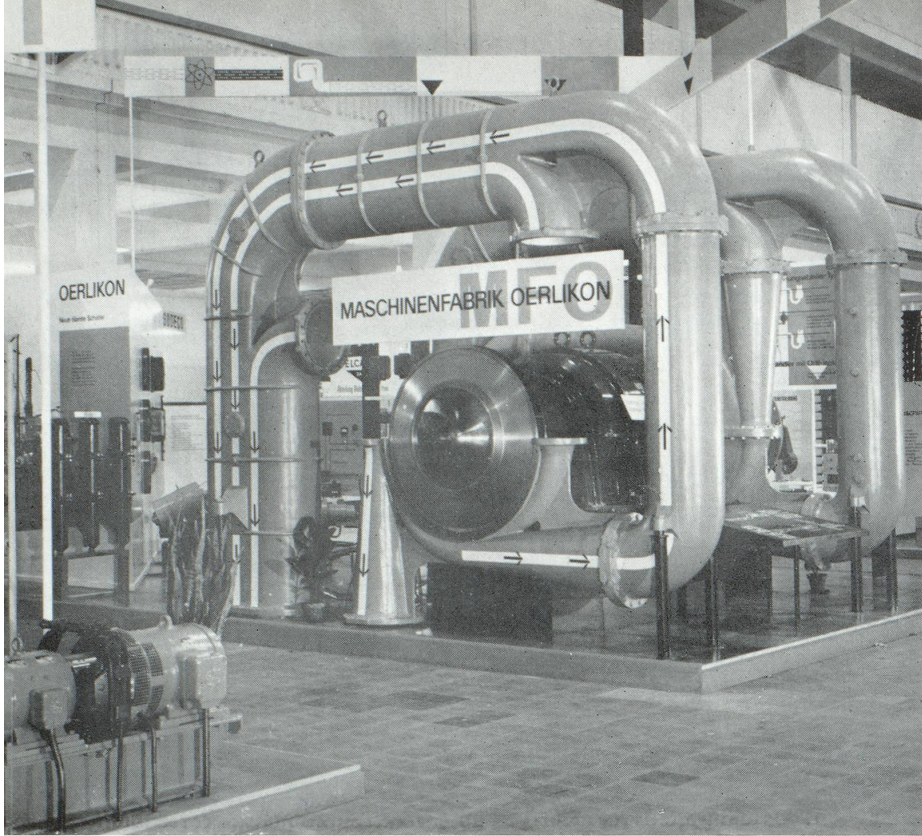
Cette spécialisation est commandée non seulement, croyons-nous, par des nécessités impératives — la proportion de main-d'œuvre incorporée au travail venant compenser en grande partie le faible apport de matières premières — mais aussi par des éléments démographiques et géographiques. L'essor de l'industrie horlogère dans le Jura, en particulier, en est un exemple typique. Il s'est passé ici un phénomène d'im-

plantation d'une industrie à un endroit prédestiné par sa nature pauvre et par le génie propre de ses habitants à devenir le lieu géographique par excellence d'une telle fabrication. Du fait du milieu, des qualités se sont développées qui se sont ensuite plus spécialement manifestées dans l'exécution d'un travail reconnu pour sa précision et sa bienfacture.

Or, ce caractère spécifique de la production suisse se reflète d'autant mieux à la Foire de Bâle qu'elle réunit une offre particulièrement homogène dans chacun des divers groupes qui la composent. La qualité du travail suisse — dont nous ne tirons d'ailleurs nulle vanité puisque, comme nous l'avons démontré, il dérive de la nature même des choses — a donc pour corollaire le maintien du caractère national de cette manifestation. En y introduisant des éléments étrangers, nous risquerions de détruire l'unité de la présentation. Nous ne contestons pas que la présence de produits étrangers pourrait agir tel un principe d'émulation sur les industries du pays. Mais y a-t-il un avantage plus grand à réunir une

Vue aérienne des bâtiments de la Foire suisse d'échantillons de Bâle. Surface : 125.000 m², 21 halles





L'industrie électrique et la construction mécanique : une soufflante centrifuge pour l'extraction du fluide gazeux d'un réacteur atomique

offre plus large, mais plus disparate ou, au contraire, à sauvegarder l'homogénéité de la présentation? Toute la question est là et, nous basant sur les déclarations spontanées que nous ont faites des visiteurs étrangers, nous croyons pouvoir affirmer que ces visiteurs préfèrent trouver à Bâle, compte tenu aussi de la grande diversité de la production suisse, un aperçu général et complet d'une activité industrielle qui cherche à satisfaire dans la plus large mesure aux besoins de l'exportation. Ils sont ainsi mis en présence d'une offre qui les renseigne sur les possibilités d'approvisionnement qu'ils peuvent trouver en Suisse.

Parce qu'elle favorise les contacts avec l'étranger, la Foire de Bâle remplit donc aussi cette fonction médiatrice dévolue à toute institution de même genre. Chaque année, elle attire plusieurs dizaines de milliers de visiteurs étrangers,

dont les Français fournissent en deuxième rang l'effectif le plus élevé. Si même elle ne contribue à augmenter les échanges qu'en sens unique, ce qui est loin d'être démontré, elle n'en crée pas moins un courant d'affaires qui profite en définitive aux deux partenaires. En procurant enfin aux visiteurs français une notion plus exacte de nos capacités de production, la Foire de Bâle participe dans la mesure de ses moyens à encourager un climat de compréhension réciproque entre nos deux pays dont on aimait à prétendre que leurs économies étaient complémentaires. Elles ne le sont plus au même degré du fait d'une généralisation des conquêtes techniques et sociales aussi, mais il reste certain que nos deux pays ont besoin l'un de l'autre dans de nombreux domaines et nous espérons que notre manifestation sera le signe d'un renforcement de leurs relations économiques.

Un métier jacquard à tisser les rubans, dans la section des machines textiles



Les broderies de Saint-Gall dans le salon « Création »

